

2009

Kelaouenn

le magazine

Bulletin annuel d'informations de la commune de

Saint-Évarzec



Saint
Evarzec



André GUILLOU
Maire

Engagements et perspectives

L'année 2008 a vu le renouvellement du Conseil Municipal. Les 27 élus à qui vous avez témoigné votre confiance pour 6 ans se sont lancés dans les défis, qu'à votre écoute, ils se sont engagés à relever.

Ainsi, dans la continuité des actions entamées lors du mandat précédent :

La Maison de l'Enfance ouvre ses portes à 140 jeunes de 3 à 13 ans, dans des locaux spacieux, fonctionnels, accueillants, intégrés dans un environnement de qualité.

La nouvelle bibliothèque s'implante au cœur bourg et sera en service avant l'été.

Les aménagements de sécurité se poursuivent (démolition d'un bâtiment au carrefour de Croas-an-Intron, pose d'un ralentisseur rue de Cornouaille, acquisition immobilière pour amélioration du carrefour de Kéromen).

Le chantier des logements locatifs sociaux de la rue de l'Argoat est ouvert.

L'aménagement paysager des espaces publics du bourg s'étend à la rue de l'Argoat.

Dans les perspectives annoncées au cours de la campagne électorale :

L'étude de faisabilité pour l'évolution du restaurant scolaire qui est en cours permettra aux élus de se déterminer dans le choix d'une solution qui devra répondre aux exigences des normes actuelles de la restauration collective. L'objectif étant d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes convives, ainsi que les conditions de travail du personnel, et de maintenir la qualité des repas, qui actuellement sont préparés sur place, en privilégiant les produits frais.

Le projet de restructuration et d'embellissement du centre bourg avec la réhabilitation de la place de l'Église et les aménagements des abords de la nouvelle bibliothèque attend les dernières mises au point techniques pour être lancé.

Ces deux programmes essentiels pour le développement de notre commune seront menés dans un esprit de concertation.

Dans un contexte économique et social fragilisé, nous devons porter une vigilance particulière à la maîtrise financière de ces opérations importantes, et à l'incidence qu'elles pourraient exercer sur l'évolution de la fiscalité locale et le coût des services publics.

D'autres actions seront menées en 2009 dans le domaine des aménagements de sécurité, de la voirie, de l'environnement, des équipements publics...

Dans la conduite des projets à venir qui vont façonner notre vie quotidienne à SAINT-ÉVARZEC pour les années futures, nous continuerons à être à l'écoute de vos suggestions et propositions (lors des comités consultatifs, réunions publiques, sur le site Internet communal...). Votre collaboration nous aidera à prendre les bonnes décisions pour aller de l'avant, avec réalisme, esprit de solidarité et souci de l'intérêt général.

Aussi agissons ensemble afin que la nouvelle année soit bonne pour la commune de SAINT-ÉVARZEC. Et qu'elle apporte à chacune, à chacun d'entre vous et à vos proches, joie, bonheur et espérance, avec épanouissement dans vos activités et réussite dans vos projets.

*Bonne année 2009 à tous,
Bloavez mad.*

Magazine annuel d'informations de la ville de Saint-Évarzec

Directeur de publication : André GUILLOU

Crédit photos : mairie de Saint-Évarzec et Clip-Clap

Conception et réalisation : Breizland - Landerneau (02 98 85 03 54)

Les magazines municipaux sont distribués par La Poste au même titre que les dépliants publicitaires. Aussi, les boîtes à lettres sur lesquelles est apposée la recommandation "Pas de pub, merci" ne le reçoivent pas. Sachez cependant que des magazines sont disponibles en mairie.

sommaire

□ Édito	2
■ Finances / Cadre de vie	3
■ Action sociale	5
■ Vie économique	7
■ Vie associative et culturelle	8
■ Enfance / Jeunesse	10
■ Vie des écoles	12
■ Calendrier des manifestations	14
■ Tribune libre	15
■ Rétrospective 2008	16

Finances

Arc'hant



Des dépenses maîtrisées

Au cours du mandat précédent et depuis le début de celui-ci, de grands équipements sont sortis de terre (extension des écoles publiques, extension de la Maison de l'Enfance, construction d'une bibliothèque, construction de vestiaires au complexe sportif de Créach Veil, aménagement de la rue de l'Argoat, aménagement de la place de la Mairie, création du Parc Saint Primel, acquisition de toilettes publiques, déviation de la route du Dourmeur, giratoires de Keragen, de l'école élémentaire, de la route de Fouesnant...).

Ces réalisations s'ajoutent aux investissements importants consacrés chaque année à l'entretien des bâtiments communaux, à la réfection des routes communales et à l'acquisition de matériels pour les services municipaux.

Ces dépenses d'investissement représentent un montant global supérieur à 9,5 millions d'euros depuis 2001 auxquelles il convient d'ajouter le remboursement du capital de la dette pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Pendant cette période, la commune a seulement souscrit pour 2,3 millions d'euros d'emprunt.

La différence a été principalement financée par les marges de manœuvre dégagées de la section de fonctionnement (autofinancement ou épargne), le fond de compensation pour la TVA et les subventions d'équipement perçus.

À partir de 2001-2002, la majorité de ces projets avait été budgétée et planifiée sur six ans, en tenant compte des ressources prévisibles.

Parallèlement à cet effort d'investissement volontariste, la municipalité a ouvert un second chantier : le désendettement de la commune.

L'endettement communal décroît maintenant régulièrement depuis l'exercice 2001 en raison de cette politique pluriannuelle d'organisation des investissements, d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement (contrôle des dépenses, recherche d'économies, marchés publics).

Cette gestion garantit un autofinancement élevé tout en offrant à la population un excellent niveau de service.

En l'espace de six années, l'encours de dette par habitant est passé de 1 069 € à 682 € soit une baisse de 36 % ; il atteint aujourd'hui un niveau équivalent aux communes de même strate.

Parallèlement, par la volonté des élus, la dette communale a été renégociée lors du mandat précédent et elle est basée pour 88 % sur des taux fixes, sécurisant ainsi le budget.

L'ambition de la nouvelle mandature demeure le maintien de cette situation financière équilibrée permettant d'envisager avec sérénité et confiance l'avenir de la commune.

Danièle GOMES

ZOOM SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Il a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 29 février 2008. Ses données sont conformes aux éléments du Compte de gestion du Trésorier municipal.

Le Compte administratif est sans doute, après le budget primitif, l'acte le plus important de la vie municipale. Il est le document par lequel le Maire et l'équipe municipale rendent compte de leur gestion auprès de la population. Il traduit le résultat de l'exécution budgétaire au terme de l'année écoulée.

Le Compte administratif est donc une photographie à un moment donné, au 31 décembre de l'année, de la situation financière de la commune. Tout comme le budget, il comporte deux grandes parties bien distinctes :

- les Recettes
- les Dépenses au sein desquelles s'établissent encore deux subdivisions :
 - le fonctionnement qui concerne la vie courante de la Ville de Saint Evarzec,
 - l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière pluriannuelle.

Évolution de l'endettement de la commune* (exprimé en milliers d'euros)

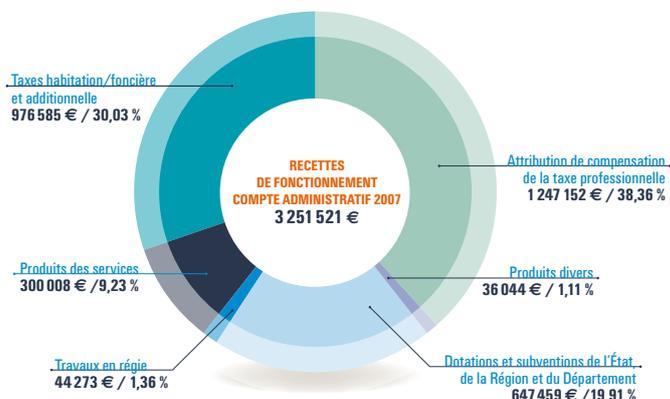
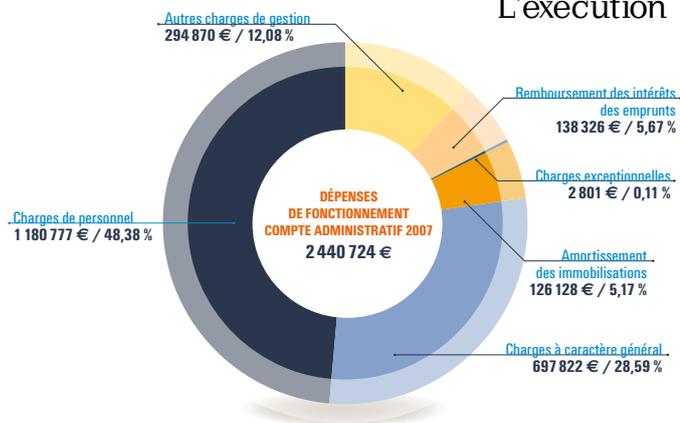
Endettement	2008**	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Encours de la dette au 31/12/N	2 695	2 281	2 562	2 396	2 745	2 728	3 040	3 183
Euros par habitant	735	682	766	804	922	916	1 021	1 069
Moyenne de la strate	-	688	666	651	637	639	632	671

*source www.colloc.bercy.gouv.fr

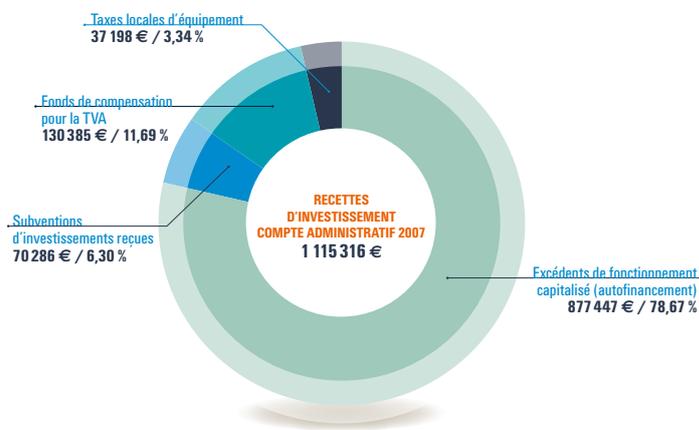
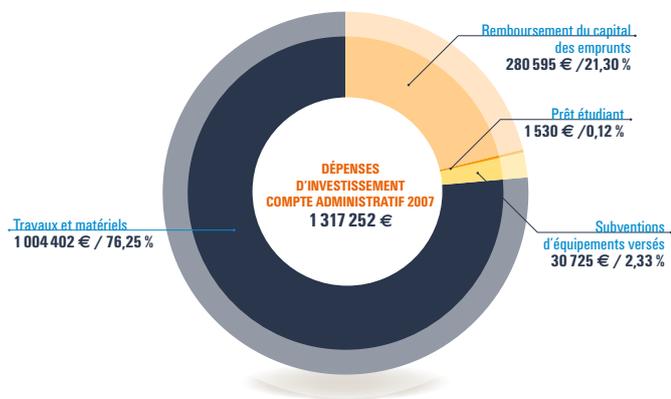
** anticipation emprunt de 700 000 € sur exercice en cours

Finances / Arc'hant (suite)

L'exécution budgétaire 2007



Les charges à caractère général regroupent principalement les achats alimentaires, les transports scolaires, les fluides (eau, électricité, combustibles, carburants), les fournitures de voirie et de bâtiment, les entretiens de la voirie, des bâtiments et du matériel... Les produits des services se composent des recettes liées aux facturations du restaurant scolaire, du centre de loisirs, de l'accueil périscolaire et des transports scolaires.



Cadre de vie / An endro bevan

Travaux et sécurité

Les travaux annuels réalisés sur la voirie communale permettent d'améliorer le confort des usagers et surtout la sécurité routière. Le budget alloué en 2008 s'élève à environ 250 000 €. Cette opération est réalisée cette année par l'entreprise COLAS.

Voici brièvement la liste retenue par l'ancienne commission des travaux : arasement d'un talus route de Menez Rohou, entretien des parkings poids lourds route de Rosporden à Troyalac'h, aménagement du carrefour Hent Bihan et Vern Glaz, aménagement du chemin de Stang Korriguet, création des places de stationnement à Kerdelec, réalisation d'une aire à virer à Moustoir Bihan, travaux sur un trottoir

rue des écoles, accès aux fermes de Kerinou, Kerhalic, Guilvinec, travaux venelle de Ty Bras, emplois divers, arasements, curages de fossés et peinture routière.

Un « coussin Berlinois » (ralentisseur) a été installé au carrefour de l'école Léonard de Vinci et, s'il se révèle efficace, l'opération sera reproduite dans l'agglomération.

Les piétons et les cyclistes étant les « plus vulnérables » sur la voie publique, réfléchissons sur ce slogan « LE PARTAGE DE LA ROUTE EN TOUTE SÉCURITÉ »...

Henri BOUTET

Action sociale

Obererezh sokial

Conseil d'administration du CCAS

Liste nominative des Administrateurs

Les élections municipales du mois de mars 2008 ont renouvelé le Conseil Municipal et mis fin au mandat des Administrateurs du centre communal d'action sociale.

Après appel à candidatures pour désigner les membres à nommer par le Maire (le conseil ayant désigné les élus siégeant au Conseil d'administration), le nouveau Conseil d'administration a pris ses fonctions fin avril.

La liste ci-contre permet d'identifier les Administrateurs du CCAS auxquels chaque administré peut s'adresser.

Le Conseil siège tous les deux mois pour délibérer sur les demandes d'aide formulées par les personnes.

En cas d'urgence, le président (ou le vice-président) peut accorder une aide sollicitée pour un montant maximum fixé par le Conseil d'administra-

tion, ce dernier en est avisé dès la réunion suivante.

Chaque année, le CCAS organise le repas des anciens qui est servi traditionnellement le dernier dimanche de septembre.

Par ailleurs, les Administrateurs participent fin novembre à la collecte au profit de la banque alimentaire.

Les denrées collectées sont regroupées à Fouesnant puis redistribuées à chaque commune au prorata des personnes à aider.

Deux fois par mois, le jeudi, les personnes sont invitées à venir retirer les denrées qui leur sont destinées.

M. André GUILLOU	Maire et Président du CCAS
Mme Édith CORNIC	Représentant les personnes handicapées
Mme Karina KERHOMEN	Personne qualifiée
M. Guy LE DREAU	Représentant les personnes handicapées
Mme Lisette MESSAGER	Personne qualifiée
M. Pierre QUEMERE	Insertion et lutte contre l'exclusion
Mme Emilienne ROUZIC	Représentant les retraités et personnes âgées
M. Jean-Louis BOYER	Conseiller municipal
M. Jean-François CORCUFF	Conseiller municipal
M. Patrick LE GUYADER	Conseiller municipal
M. José LENEPVEU	Adjoint chargé des Affaires Sociales
Mme Michèle QUEMERE	Conseillère municipale
M. René ROCUET	Conseiller municipal



Le logement social

Il est dans les attributions des responsables de l'action sociale de proposer aux offices HLM les candidatures des demandeurs de logements sociaux.

Le Maire ou son représentant assiste à la commission d'attribution chaque fois que des logements deviennent vacants ou que des constructions nouvelles sont érigées sur la commune. Le choix des candidats est difficile et s'il fait des heureux, hélas, la liste d'attente est importante.

En cette fin d'année, 58 logements sont occupés, il s'agit soit d'appartements soit de petits pavillons.

La répartition géographique (rue d'Armor, rue de la liberté, rue Izella, résidence de la Fontaine, rue de Cornouaille) évite le sentiment de « ghetto social ».

De même, la mixité inter-génération met en contact personnes âgées / couples avec enfants / célibataires. Pour ce faire, les logements se répartissent comme suit : T2=24 ; T3=25 ; T4=8 ; T5=1.

Ces logements appartiennent à l'OPAC de Quimper-Cornouaille, à Habitat 29 (Conseil Général) ou au Logis Breton.

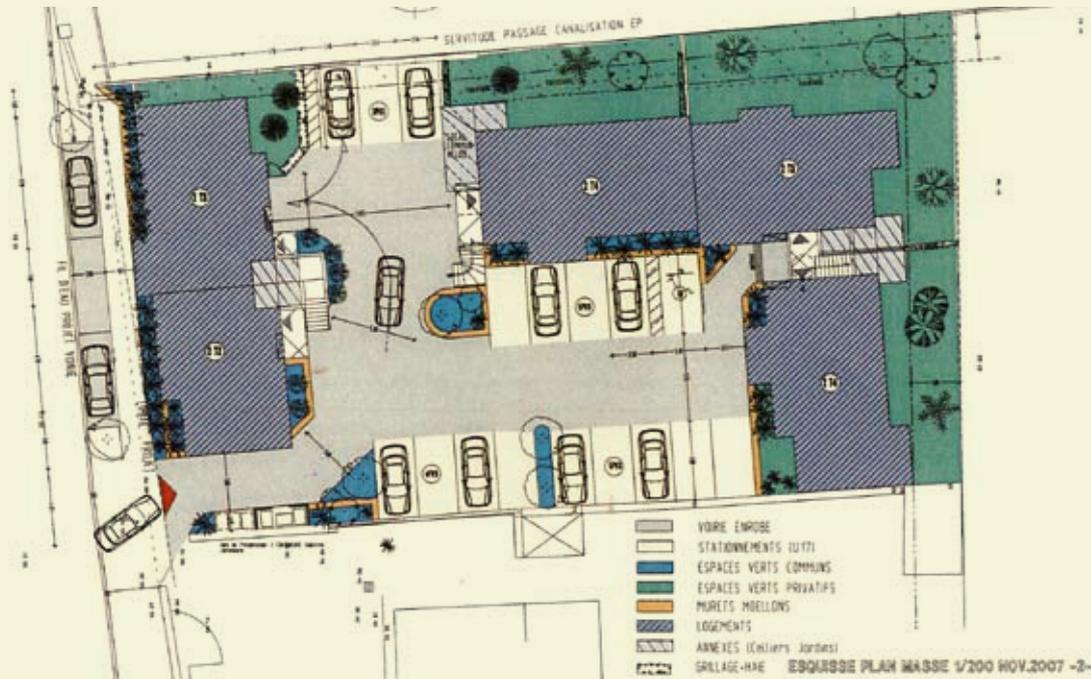
Une nouvelle résidence, rue d'Argoat, près de la pharmacie, doit sortir de terre dès le début de 2009 pour une livraison probable en fin d'année. Il s'agit de deux T2 / quatre T3 et quatre T4, construits par l'OPAC de Quimper-Cornouaille. Les esquisses pages suivantes donneront un aperçu de la nouvelle physionomie de la rue d'Argoat.

La municipalité poursuit son effort pour acquérir des réserves foncières et proposer en liaison avec les offices HLM la location-accession, en particulier en direction des jeunes.

José LENEPVEU

Action sociale / Obererezh sokial (suite)

Le logement social (suite)



Économie

Vie économique

Buhez armerzhel

Lancée en 2006 sous la compétence de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, la zone d'activités intercommunale qui s'étend sur 15 hectares au sud de la voie express, ne tardera pas à se remplir. En effet, tous les terrains sont vendus ou réservés.

Quelques entreprises sont déjà installées :

- LES ATELIERS FOUESNANTAIS (Démantèlement de matériel électronique et électrique en vue de leur recyclage ou traitement des déchets).
- QUÉMÉRÉ COUVERTURE (Entreprise du bâtiment).
- CONTRÔLE TECHNIQUE POIDS LOURDS ET VL (Contrôle technique des véhicules).
- ARZEL (Négoce de matériel et outillage pour bâtiment, industrie, collectivités et entreprises agricoles).
- CARADEC TP (Travaux de terrassement, réseaux et voirie).



Vie économique / Buhez armerzhel (suite)

D'autres bâtiments se construisent :

- LE TORCH (Transport routier et plateforme logistique).
- GAZARMOR (Distribution de gaz)
- MENUISERIES PASQUET (Ouvertures pour le bâtiment).
- ATV (Entreprise de chauffage, Installations sanitaires et ventilation).

D'autre part sur la zone communale des entreprises se développent et agrandissent leurs locaux :

- Monique RANOU
- MARÉVAL
- FILET BLEU

Une révision simplifiée du POS devrait permettre prochainement la création d'une petite zone à l'ouest de Troyalac'h sur environ 1,5 hectares.

Avec ses zones d'activités constituées d'entreprises dynamiques et performantes, SAINT-ÉVARZEC dispose d'un fort potentiel économique, avec des retombées fiscales et un impact social qui dépassent les limites de son territoire. Aux élections Prud'homales du 3 décembre 2008, c'est plus de 2000 salariés (toutes activités confondues) employés sur la commune qui ont été recensés sur les listes électorales.

André GUILLOU



Les travaux en cours dans la nouvelle zone

Vie associative et culturelle

Buhez kevredigezhel ha sevenadurel

L'année 2008 s'est terminée, riche en événements et manifestations diverses sur la commune. On peut constater que les différentes associations font toujours preuve de beaucoup de dynamisme, d'innovation et d'imagination dans leurs projets.

Certaines dates sont d'ailleurs devenues incontournables dans la vie municipale de Saint-Évarzec. On aura donc le plaisir de retrouver la plupart de ces manifestations dans le calendrier 2009.

Rappelons cependant la date du 9^{ème} forum des associations, celui-ci se déroulera le samedi 5 septembre 2009 à la halle des sports. Une manifestation sportive importante, aussi, par l'organisation

Vie associative et culturelle / Buhez kevredigezhel ha sevenadurel (suite)

à Saint-Évarzec du prologue de la 1^{ère} étape de la 21^{ème} édition de « la France en courant » ; cette course est le plus grand relais sportif pédestre de France et s'effectue par équipes de 8 coureurs et par étapes de 200 km environ. Reconnu par la Fédération Française d'athlétisme, ce 21^{ème} tour de France aura lieu du 18 juillet au 1^{er} août 2009. Le prologue se déroulera donc à Saint-Évarzec ce 18 juillet et le départ de la 1^{ère} étape aura lieu le lendemain, dimanche 19 juillet, vers 2 heures du matin en direction de Redon. L'arrivée de cette course le 1^{er} août s'ef-

fectura à Bernay dans l'Eure après un long périple menant les coureurs de la Bretagne vers le Pays Basque puis dans les Pyrénées orientales avant une remontée par le Limousin jusqu'à Bernay. C'est donc avec plaisir que la commune de Saint-Évarzec accueillera cette manifestation sportive, le sport restant cet espace de sociabilité où les Français de toutes conditions, de toutes origines et de tous milieux sociaux, se rencontrent et partagent les mêmes efforts et les mêmes émotions.

Michel GUILLOU

Ya d'ar Brezhoneg

La commune a adopté depuis quelques semaines la charte « Ya d'ar Brezhoneg ».

Celle-ci, initiée par l'Office de la langue bretonne a pour objectif d'intégrer le bilinguisme Français/Breton à la vie publique.

Malgré une certaine reprise perceptible depuis quelques années, le Breton reste, au sens de l'UNESCO une langue en danger de disparition. Bretonnants ou non, cette langue représente un élément de notre identité collective et pour certains, individuelle. Par la signature de cette charte, Saint-Évarzec s'engage à promouvoir le breton au travers de différents supports ou événements. Déjà les titres de la

Lettre, du guide des associations et des services ainsi que de ce magazine sont traduits. Action symbolique, les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération s'afficheront désormais dans les deux langues, puis, au fur et à mesure de leur renouvellement, les panneaux directionnels et de dénomination de rue, ainsi que le papier à en-tête et les cartons d'invitation émanant de la mairie.

La commune s'est également engagée à poursuivre la prise en charge des cours de breton des élèves de l'école maternelle Léonard de Vinci.



La nouvelle bibliothèque

Dernière ligne droite avant l'ouverture de la bibliothèque, ce début d'année est marqué par l'arrivée de Laura Duval, responsable de la structure. Le chantier s'achèvera fin mars pour une ouverture prévue en juin.

Initié en 2004, le choix de cet investissement a été guidé par la volonté de mettre à disposition des habitants un outil de diffusion et de pratiques culturelles de qualité répondant aux besoins et aux spécificités de la commune. Une bibliothèque/médiathèque généraliste comportant des éléments particuliers tels qu'un fonds documentaire orienté sur la ruralité, une collection de livres audio par exemple, des horaires d'ouverture suffisamment étendus pour un accès facilité.

La taille de la structure ainsi que ses objectifs tiennent compte de l'environnement culturel présent sur le territoire Cornouaillais. Encadré par des professionnels et renforcé par une équipe de bénévoles, le projet promet d'enrichir la vie locale. La mise en service de cet équipement correspond à un besoin réel de la commune : plus de 500 lecteurs

fréquentent actuellement les locaux exigus de la bibliothèque qui ne permettent pas d'organiser de manifestations importantes. L'accueil des classes des écoles s'effectue également dans des conditions peu propices. À partir de juin, les lecteurs seront accueillis dans un lieu aux dimensions optimales, lumineux et adapté à la lecture et aux manifestations culturelles. Les 300 m² de la partie bibliothèque se distribuent en plusieurs espaces dévolus aux plus jeunes, aux juniors, aux adultes, sans oublier un coin multimédia doté de 4 ordinateurs. Les usagers bénéficieront d'un confort accru grâce aux horaires d'ouverture amplifiés par rapport à la situation actuelle, les bénévoles maintenant leurs permanences, y compris celle du dimanche matin.

Prolongement de la bibliothèque, la salle polyvalente renforce la vocation culturelle de l'équipement.

Elle sera donc pourvue de systèmes d'accrochage pour des expositions temporaires, de matériel audiovisuel pour des projections publiques. Des animations en lien avec la lecture, des ateliers d'écriture y trouveront leur place.

Cette partie sera également mise à disposition d'associations dont les besoins correspondent à la destination de la structure.

Ainsi, par exemple, les Kanfarded pourront stocker leur importante collection de costumes dans un local adapté et réaliser une partie de leurs répétitions sur place. C'est donc le début d'une belle aventure qui se dessine, lieu de rencontre pour tous, jeunes et moins jeunes, lecteurs, curieux de nouvelles découvertes.

Marie-Andrée BILLON



La future bibliothèque (début décembre 2008)

Patrimoine

Glad

Regard sur le passé

Le bourg, il y 172 ans...

Voilà le bourg de notre commune, tel qu'il figure sur le cadastre dit «napoléonien» qui date de 1836. (Partagé sur trois feuilles du cadastre, ce plan a été obtenu par collage. La numérotation des parcelles a été réécrite.)

Le voilà, ce bourg, tout petit : une église et quelques maisons. Il n'y a pas de tissu urbain. Autour, la campagne : des prés et des champs, des fermes-hameaux qui apparaissent isolées : au loin, au nord-ouest, Kéromen, plus à l'est Kérilis-Coualc'h, puis Ru-d'Allaë. Au sud, il faut aller jusqu'à Mouster-Lan avec la chapelle Saint-Philibert qui la jouxte encore ; plus à l'ouest, en plein champ, une ou deux petites maisons sur les ruines de la villa romaine du Cavardy. Moguérou est très loin.

Il y a juste la ferme de Kervihan (Guervian sur ce plan) qui apparaît proche, à l'extrémité du champ qui deviendra le parking de la mairie.

Revenons au bourg : ce mot convient mal à la réalité des lieux. Le dictionnaire nous dit : « Bourg : gros village où se tiennent des marchés ». Les marchés sont peu probables ; un gros village ? Faisons le tour.

Partons de l'église (278) : son plan est reconnaissable et n'a pas été modifié depuis ; le clocher est indiqué par un cercle en pointillés. Devant, au sud, le cimetière entouré d'un muret : des tombes y sont figurées par des croix ; il sera transféré en 1938. Une surprise : au bord de la rue, l'ossuaire qui sera détruit en 1872. A gauche, à l'ouest, le presbytère avec trois bâtiments annexes. Deux ont résisté au temps : celui qui sert aujourd'hui de local pour nos secouristes, en face du proche ouest de l'église et celui qui figure au sud de la parcelle 276. La maison qui abrite les secouristes est probablement la plus ancienne du village.

Le jardin du presbytère (277) s'étend encore jusqu'à la mairie actuelle. (Le presbytère actuel a été construit en 1853 au nord de cette parcelle.) En arrière, un terrain vague avec deux cheminements qui se rejoignent pour aller à la fontaine et au lavoir.

Toujours vers l'ouest, au bord de la rue principale, deux maisons qui existent encore ou qui ont été rebâties aux mêmes emplacements (275 et 274) ; ce sont sûrement des commerces comme encore aujourd'hui : la boulangerie-alimentation Le Berre et la crêperie le Galichon. Rien n'indique un bâtiment dans la parcelle suivante : la boucherie-restaurant-hôtel que beaucoup ont connue sera construite plus tard et bien sûr le restaurant Le 2 n'existe pas encore. Par contre, à la place du bar-tabac-journaux l'Alkékenge, en 271, il y a un four à pain, figuré par ce demi-cercle au pignon d'une petite construction en long : on peut penser qu'il appartenait à la ferme de Ty-Braz qui se trouve de l'autre côté de la rue. La longère de la parcelle 356 a disparu ; celle de la parcelle 358 est peut-être une des deux qui ont été transformées en locaux professionnels (fleuriste, infirmières,

auto-école, kiné,) après déplacement vers la droite de l'arrivée de la route de Fouesnant. De l'autre côté du croisement sur le plan, dans le tournant, deux maisons qui n'existent plus.

Prenons la venelle de Ty-Braz : la première maison (347) existe sans doute encore mais agrandie ; les autres (342, 341, 338) ont disparu. Remontons dans la rue principale, traversons. Nous voilà au chœur de l'église, à l'est ; trois maisons figurent sur le plan : 80, 81, 82. la première (80) a été reconstruite, la seconde (81) est peut-être d'origine, la troisième est devenue un garage. Une maison, plus tard, est venue s'ajouter perpendiculairement, à l'angle de la rue principale. Et c'est tout. Comptons : une église, une ferme, une douzaine de foyers. Rien qui mérite le nom de bourg, rien qui mérite le nom de rue : il y a plus de talus que de façades ; un seul bâtiment à usage communautaire : l'église.

Le recensement de 1793 comptabilisait au bourg 56 habitants sur un total de 772.

L'animation, la vie collective de la commune, ne pouvait y exister que les dimanches matins et le jour du pardon. Chaque ferme-hameau semblait un fief, enfermé derrière ses talus : le bourg n'était rien.

Pierre CARRIE



Enfance/Jeunesse

Bugale ha yaouankiz

Charte de qualité Enfance/Jeunesse

La commune vient de signer le nouveau contrat unique.

Le CEJ, le Contrat Enfance Jeunesse remplace les contrats enfance signés en 1988 et le contrat temps libre signé en 1998. Depuis vingt ans, un partenariat actif s'est développé dans une politique d'animation globale de l'enfance et de la jeunesse.

Des engagements contractuels

- maintenir le progrès significatif dans la qualité du service rendu aux allocataires et aux partenaires,
- prendre en compte les attentes des bénéficiaires,
- accroître la performance économique de la branche famille.

Une action sociale familiale réaffirmée

Prolonge l'effort engagé autour de l'accueil du jeune enfant, met l'accent sur le contexte financier et la maîtrise des dépenses d'action sociale.

2 objectifs

- favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil des enfants et des jeunes.
- contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Accueil

L'accueil des moins de 6 ans : l'accueil périscolaire, la bibliothèque, le temps méridien : le restaurant scolaire, une éducation nutritionnelle dans une démarche globale de promotion à la santé.

L'accueil des plus de 6 ans : l'accueil de loisirs avec les Débrouillards et Terrain Vague, l'accueil périscolaire, le temps méridien, l'accueil des 14/17 ans avec Carré d'As, l'accompagnement à la scolarité.

La charte de qualité intègre deux notions importantes :

LE PROJET ÉDUCATIF

À quoi sert-il ?

Elaboré par l'organisateur (la Commune), le projet éducatif traduit de son engagement, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions et fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour la mise en œuvre.

Ce projet doit permettre :

- aux familles de mieux connaître les objectifs de l'organisateur et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs et à leurs attentes.

- aux équipes pédagogiques de connaître les objectifs de l'organisateur et les moyens que celui-ci met à disposition pour les réaliser.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

À quoi sert-il ?

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Ce projet doit permettre :

- de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Les animateurs mettent en place des projets d'animation.
- d'aider à construire les démarches pédagogiques et énoncer en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune.

Avant de fixer les objectifs, le directeur dispose d'un état des lieux préparé avec l'organisateur (la Commune), qu'il peut compléter par les apports des différents partenaires comme l'équipe pédagogique, les familles, les enfants :

- la Commune,
- la Communauté de Communes,
- la Caisse d'Allocations Familiales du Sud Finistère,
- la Direction de la Jeunesse et des Sports,
- le Conseil Général (PMI Protection Maternelle Infantile),
- l'Inspection Académique,
- la Bibliothèque « Lire à Saint-Évarzec ».

Qui élabore le projet pédagogique ?

Le directeur des structures d'accueil, en concertation avec l'équipe d'encadrement. Les jeunes accueillis peuvent être associés, selon les modalités adaptées à leurs âges, à l'élaboration de ce projet.

Ce travail collectif est un gage de succès. Chacun peut ainsi s'exprimer sur les questions « simples ».

La charte de qualité en quelques chiffres (inscrits en 2008) :

- 323 enfants de moins de 6 ans.
- 520 enfants de 6 à 17 ans.

CONTACT

Tél. 02 98 56 24 83

Courriel : maison.municipale.saint-evarzec@wanadoo.fr

L'extension de la Maison de l'Enfance

C'est désormais dans une maison de l'enfance rajeunie et agrandie que les enfants de Saint-Évarzec sont accueillis depuis le début de l'année 2009.

Un agrandissement de plus de 400 m² comprenant une salle d'activités, deux salles de repos, deux bureaux, une infirmerie, des sanitaires pour les

petits, un local d'entretien, une chaufferie, un grenier à l'étage pour du rangement, des circulations plus pratiques pour le rangement des cartables. L'existant a été restructuré, les deux salles d'activités ont été réunies en une seule. L'ensemble des enfants de la commune peut désormais profiter de cet équipement et de son environnement nouvellement paysagé.

Cathy DE ABREU

L'avenir du restaurant scolaire

Construit en 1981, le restaurant scolaire est en bon état mais il doit être agrandi et rénové. Le personnel du restaurant scolaire prépare 300 à 400 repas par jour, 30 à 40 sont portés à l'école maternelle Léonard de Vinci où déjeunent les élèves de petite section et une douzaine de repas à la maison des religieuses.

Le repas est servi en 2 phases :

- 1^{er} service : 12h - 12h45 (maternelles, CP et CE1 des deux écoles)

- 2^{ème} service : 12h30 - 13h15 (CE2, CM1 et CM2 des deux écoles)

TOUS LES REPAS SONT PRÉPARÉS SUR PLACE LE MATIN MÊME.

Pendant les vacances scolaires, 60 repas environ sont préparés tous les jours pour l'accueil de loisirs. Le restaurant scolaire sert aussi de salle de réunion pour les associations. La cuisine et la plonge du restaurant sont aussi utilisées une dizaine de fois dans l'année dans le cadre de repas associatifs. Le personnel du restaurant scolaire nous a exposé les principaux problèmes actuels :

- *Côté cuisine*, des aménagements sont nécessaires pour être en conformité avec les règlements de la DSV (Direction des Services Vétérinaires), et pour respecter le principe de marche en avant (chaîne alimentaire).

- *Côté salle* : la capacité est insuffisante et les salles sont bruyantes. Les toilettes et les espaces annexes (porte-manteaux) sont mal adaptés.

Vu la complexité du problème à résoudre, le conseil municipal a décidé de mandater un cabinet d'étude spécialisé qui sera chargé d'un audit et de proposer des solutions originales et réalistes. Il préparera aussi un comparatif avec un bâtiment neuf. La commission d'appel d'offres a donné son avis concernant le choix du bureau d'études. Conceptic Art a remporté le marché et aura trois mois pour proposer son projet. Le conseil municipal statuera en février 2009 sur l'évolution du Restaurant Scolaire et engagera une consultation pour désigner un architecte.

Étienne CHÉREAU

Conseiller municipal - Délégué au restaurant scolaire

Terrain vague et Carré d'As

Suite à un bilan de l'équipe d'animation, le secteur Jeunesse a souhaité s'adapter aux attentes et besoins des jeunes, étant en perpétuelle évolution, proposer de nouveaux projets ainsi que redynamiser la cohésion entre les différentes structures.

Dorénavant, les deux structures fusionnent pour un nouveau fonctionnement qui laissera le choix entre plusieurs animations. Un programme « à la carte » propose différentes activités, pour les 10-13 ans et les 14-17 ans. Ainsi, suivant le souhait des jeunes, ils sont amenés à fréquenter Ty Ker Coz, le local de Carré d'As, la Kazason ou la halle des sports.

Projets 2008/2009

SECTEUR ENFANCE

Intercommunalité :

- partenariat avec la commune de Pleuven, programme commun des vacances de fin d'année,
- partenariat avec la commune de Fouesnant pour les camps d'été 2009 ; camps à dominante sportive et culturelle.

À l'année :

- exposition « Le chantier » de la maison de l'enfance,
- projet éco-citoyen,
- cap sur le Vendée Globe.

SECTEUR JEUNESSE

Intercommunalité :

Durant l'année, des activités en partenariat avec les autres communes du pays fouesnantais seront mises en place, telles que : tournois sportifs, sorties extérieures...

Séjours d'été :

Pour l'été 2009, un camp aventure de 10 jours en début juillet sera proposé aux jeunes de 13/17 ans. Et pour les 12/14 ans, un camp multisports de 5 jours sera proposé à la fin du mois de juillet.

Projets locaux :

Quelques projets verront le jour en 2009 :

- la musique assistée par ordinateur afin de créer son propre CD,
- une comédie musicale ayant pour objectif d'organiser des représentations sous forme de tournée,

- création d'une web-radio. Radio créée, animée par les jeunes et pour les jeunes et diffusée sur internet. Il y aurait aussi la possibilité d'élargir à d'autres publics.

N'hésitez pas à venir vous renseigner. Les programmes sont disponibles en Mairie, à la Maison de l'Enfance, Maison Communale, au local de Carré d'As et à Ty Ker Coz.

Pour les sorties, les places sont limitées, pensez à vous inscrire le plus tôt possible.

Équipe d'animation :

Francis BEUZE, Direction

• TERRAIN VAGUE (LES 10/13 ANS)

Référent : Tony LOUIS

Animatrice : Laëtitia RUNAVOT

Ouverture : les mercredis et les lundis et mardis, mercredis, jeudis et vendredis en période hors vacances scolaires de 9h à 18h30.

L'accueil pour les 10-13 ans se fait à Ty Ker Coz le matin de 9h à 10h et le soir de 18h à 18h30. De 7h30 à 9h, les jeunes de Terrain Vague sont accueillis à la Maison de l'Enfance.

• CARRÉ D'AS (13/17 ANS)

Référent : Laëtitia RUNAVOT

Animateur : David BUREL

Ouverture : les mercredis de 13h30 à 18h, les vendredis de 13h30 et les samedis de 13h30 à 18h, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en période hors vacances scolaires de 13h30 à 18h et les soirées.



Vie des écoles

Buhez ar skolioù



École maternelle Léonard De Vinci



Cette année, les effectifs sont en hausse : 118 élèves sont inscrits à l'école maternelle.

Ils sont répartis en quatre classes :

- 29 élèves de petites sections 1 et 2 dans la classe de Renée Boutet, nouvellement nommée. Elle est aidée par Nadine Le Louarn.
- 29 élèves en petites sections 1 et 2 sont dans la classe de Ghislaine Duigou et de Nathalie Ismard.
- 30 élèves de moyenne et grande sections dans la classe de Dominique Pyatzoom et Pascale Kerloëgan.
- 30 élèves dans la classe d'Anne Rivoal et Sylvie Nader. La directrice est déchargée tous les lundis par Sandra Cail.

Cette année, le projet d'école portera sur les arts vivants. Tous les élèves s'initieront au théâtre, à la danse et à la magie. Le projet initiation à la langue et la culture bretonne continue également pour la deuxième année.

Enfin, tous les élèves de la petite à la grande section vont plusieurs fois dans l'année visionner des films dans le cadre du projet « École et Cinéma ».

Une année pleine d'enrichissements s'annonce !

École élémentaire Léonard De Vinci

La grande affaire de la rentrée à l'école élémentaire Léonard de Vinci a été la mise en place de l'aide personnalisée pour venir en aide aux enfants en difficultés.

Cela n'a pas été simple car il a fallu tenir compte de nombreuses contraintes (horaires de l'école, transports scolaires, activités des enfants, fonctionnement du restaurant scolaire et prioritairement l'intérêt des élèves). Il était pourtant important de la mettre en place dans de bonnes conditions (nous tenons d'ailleurs à remercier le Conseil Municipal qui a accepté la modification des horaires de l'école).

Aussi, après avoir observé et testé les élèves durant 4 semaines, cette aide a vu le jour le 29 septembre et accueille, chaque jour d'école, à l'inter-classe de midi, une quarantaine d'enfants répartis en 9 groupes où l'on travaille les mathématiques, le français, la lecture et la méthodologie.

La première impression générale qu'ont les enseignants, au bout de trois mois de pratique, c'est que les élèves participant le font de bon cœur, avec même un enthousiasme certain. L'utilisation de méthodes différentes de celles utilisées devant un groupe classe et la taille du groupe de travail (2 à 7 enfants) y sont certainement pour quelque chose. Le travail sur support informatique devrait amplifier le phénomène. Cela n'a pas empêché les enseignants de s'occuper des autres activités qui font toute la richesse de la vie d'un établissement scolaire en se basant sur le socle commun constitué de 7 piliers :



- la maîtrise de la langue française ;
- la pratique d'une langue vivante étrangère : cette année, nous proposons 2 langues vivantes dès l'entrée en CE2 (anglais ou allemand) encadrées par trois enseignants habilités ;
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- la culture humaniste ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'autonomie et l'initiative.

Plusieurs activités se déroulant à l'extérieur de l'école sont proposées aux élèves, de façon à donner du sens aux matières enseignées.

Au programme, piscine en deux groupes :

- *Le premier groupe avec 63 élèves* : classes de CP, CE1 et CE2 ; le vendredi après-midi du 13 mars au 26 juin.
- *Le deuxième groupe avec 64 élèves* : classes de CP, CE1 et CE2 ; le jeudi après-midi du 2 avril au 25 juin.

Puis diverses sorties pédagogiques :

- CP A et B : visites de la ferme de Kéringard au Conquet et d'Haliotika au Guilvinec.

- CE1 A : moulin de Kerouat, poney.
- CE1 B : musée des Beaux-Arts, maison de la rivière, cinéma.
- CE2 A : cinéma, musée des Beaux-Arts et escrime.
- CE2 B : musée des Beaux-Arts, cinéma et escrime.
- CM1 : visite de Quimper et classe de mer à Loctudy.
- CM1-CM2 : danse, musée des Beaux-Arts et classe de mer à Loctudy.
- CM2 : visite de Quimper, musée des Beaux-Arts et classe de mer à Loctudy.
- Des rencontres sportives sont organisées pour les classes de niveau CE2, CM1 et CM2 (cross des dunes et challenge d'athlétisme, rencontre interdépartementale de rugby).
- Journées artistiques pour toutes les classes (La Forêt-Fouesnant).
- Bibliothèque pour 8 classes de l'école avec un rythme d'une fois tous les quinze jours ou une fois par mois.

Un important travail sur la sécurité routière est renouvelé cette année (circuit vélo dans l'enceinte de l'école, permis piéton, partenariat avec la MAIF) de même que la participation des 9 classes de l'établissement au marché de Noël organisé par l'APE de Léonard de Vinci. L'utilisation plus fréquente du site internet de l'école permettra d'éviter un gaspillage des photocopies en fournissant aux parents l'information en ligne.

<http://pagesperso-orange.fr/stevarzec.leonard.vinci/>

École Saint-Louis de Gonzague

Pour cette année 2008-2009, l'équipe éducative est heureuse d'accueillir 15 nouvelles familles dans son établissement. Les 173 élèves se répartissent sur 7 classes.

Martine Hémon, Anne Derrien et Isabelle Cardinal ont en charge les classes de maternelle assistées de Martine Rivoal et de Christine Furic.

Une équipe élargie depuis le mois d'avril 2008 : les quatre classes d'élémentaire de Nathalie Le Pouleuf (CP), Rachel Le Goff (CE1/CE2), Isabelle Boisdon (CE2/CM1), et Emmanuelle Henneton (CM1/CM2) peuvent bénéficier de l'aide précieuse de Jean-Jacques Le Lay pour les ateliers d'informatique, de Mme Moreau de Lizoreux et de Mme Guyomard pour les séances de catéchèse et de Jocelyne Fernandez pour l'entretien des classes et les surveillances.

En 2008-2009, les élèves mettront en œuvre la deuxième phase du projet « l'école et le cinéma ».

Il s'articulera sur quatre axes de travail :

- le visionnage et l'analyse de films en collaboration avec l'association Gros Plan et le cinéma du Chapeau Rouge,
- dans le théâtre aménagé en salle de projection, le cinéma entrera aussi dans l'école,
- visite d'expositions,
- utilisation de la caméra.

LES PROJETS

Les élèves de CM1/CM2 partiront la dernière semaine de janvier en classe de neige à Val Louron dans les Pyrénées. Au pied des pistes, les élèves pourront skier, faire des « sorties raquettes », étudier le milieu montagnard et appréhender concrètement la notion de protection de l'environnement.

De nombreuses activités ponctueront aussi l'année scolaire des autres élèves :

- visite de la boulangerie, découverte de la forêt...
- pratique sportive : escrime, gouren, gymnastique, piscine.



L'école Saint-Louis collaborera toute l'année avec l'association « Ensemble pour le TOGO » qui développe des écoles de brousse.

Dans un enrichissement culturel mutuel, les enfants sont sensibilisés au développement et à la solidarité internationale.

Comme l'an dernier, l'école Saint-Louis travaille aussi en collaboration avec la maison communale pour la restauration scolaire, la garderie et l'aide aux devoirs. L'équipe éducative en profite pour remercier tous les intervenants qui, comme elle, ont le souci de l'épanouissement global de chaque enfant.

L'aménagement du temps scolaire et l'aide personnalisée sont maintenus tous les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30. L'aménagement des locaux se poursuit. L'OGEC lance la réhabilitation de deux nouvelles classes primaires à l'étage : une nécessité pour faire face à l'augmentation des effectifs et les demandes d'inscription pour l'année prochaine.

Les personnes souhaitant inscrire leurs enfants pour la rentrée 2009-2010 peuvent se présenter le plus tôt possible auprès de la directrice, Nathalie Le Pouleuf ou téléphoner au **02 98 56 20 13**.

Calendrier 2009

Deiziadur an abadennoù

JANVIER

- 4 Vœux de la Municipalité (MC)
- 9 Assemblée générale Clic Clap
- 10 Galette des rois USSE (MC)
- 16 Galette des rois du « Cyclo Club » (CV)
- 17 Galette des rois Foulées Varzécoises (MC)
- 24 AG des Donneurs de sang (MC)
- 31 Collecte de sang (MC)
- 31 Assemblée générale Challenge de Cornouaille (Foulées Varzécoises) (MC)

FÉVRIER

- 14/15 Exposition d'oiseaux (HS)

MARS

- 15 Troc et puces APE (HS)
 - 19 Réunion FNACA (MC)
- Du **23/03** au **01/04**
Bourse aux vêtements (MC)

AVRIL

(Vacances du 4 au 19/04)

- 4 Nuit antillaise (HS)
- 25 Bal country (HS ou MC)
- 26 Repas paroissial (MC)

MAI

- 1 Challenge de l'amitié USSE (CV)
- 8 Commémoration (MC)
- 9 Course des Foulées Varzécoises (HS et MC)
- 10 Pardon Saint-Primel
- 15 Loto cyclo club (HS)
- 30 Collecte de sang (MC)
- 30/31 Tournoi USSE (CV)
- 31 Printemps Clic Clap (MC)

JUIN

- 5 Assemblée Générale USSE (CV)
- 7 Élections européennes (MC)
- 13 Kermesse (maternelle LDV)
- 21 Rando « Tout Saint-Évarzec à vélo » (TKC)
- 27 Fête de la musique (Esplanade ou HS)

JUILLET

(Vacances du 3/07 au 01/09 inclus)

- 4 Feu de la Saint-Jean « les Foulées » (MC+HS)
- 12 Pardon du Dréau
- 18/19 La France en courant (MC+HS)

AOÛT

- 1 Collecte de sang (maternelle LDV)
- 7 Nuit de la moisson
- « Moisson et Traditions » (HS+MC)
- 16 Pardon de Saint-Philibert
- 29 Concours de pétanque USSE (CV)

SEPTEMBRE

- 5 Forum des associations (HS)
- 6 Pardon de la Véronique/pot des Secouristes
- 17 Calendrier des festivités (MC)
- 27 Repas des anciens (MC)

OCTOBRE

(Vacances du 26/10 au 04/11 inclus)

- 3 Collecte de sang (MC)
- 10 Moules/frites / Donneurs de sang et Secouristes (MC)
- 17 Challenge de Cornouaille (HS)
- 24 AG Moisson et Traditions (MC)
- 25 Bourse aux jouets APEL Saint-Louis (HS)

La campagne des Municipales de mars 2008 a permis de révéler au grand jour des dossiers majeurs pour notre commune.

Le restaurant scolaire en est l'exemple emblématique : aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que son fonctionnement n'est pas satisfaisant. L'augmentation du nombre d'élèves ces dernières années a conduit à mettre en place deux services qui se chevauchent, d'où un temps méridien perturbé pour les élèves (aggravé par l'organisation du soutien scolaire décidé par le gouvernement). Les conditions d'accueil des enfants (bruit, durée des repas...) se sont nettement dégradées tout comme les conditions de travail du personnel.

Aujourd'hui, le dossier est enfin ouvert : présentation en Conseil Municipal en juin, réunion de la Commission en octobre.

L'étude démarre, mais le rythme nous paraît trop lent. Cette étude doit nous éclairer sur un choix crucial :

- Agrandir (au sud-est) et aménager le restaurant-maison communale actuel.
- Construire un nouvel équipement (à quel endroit ?) et réaménager le bâtiment existant.

Les enjeux sont importants pour Saint-Évarzec :

- Financier à un moment où l'État cherche à réduire les dotations aux communes
- Dotation en équipements publics modernes et fonctionnels et aménagement du bourg.

AGIR POUR DEMAIN, LA NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

À l'issue des dernières élections municipales, l'association « Agir pour demain à Saint-Évarzec » a vu le jour le 17 mai 2008 et elle compte déjà une trentaine d'adhérents. Notre sensibilité est défendue au sein du Conseil Municipal par deux seuls élus, Jean LE MOAL et René ROCUET bien que nous ayons obtenu la confiance de 20 % du corps électoral.

Nous regrettons donc, de ne pas avoir obtenu les postes que nous sollicitons à la Communauté de Communes du pays Fouesnantais et au Syndicat des Eaux.

Le débat d'orientation budgétaire ayant eu lieu avant les élections, nous n'avons pas eu la possibilité de donner notre avis sur les projets proposés par la majorité sortante.

Cela ne nous empêche pas de participer pleinement et de façon constructive aux séances du Conseil Municipal et des diverses commissions.

Un choix important

Aujourd'hui, un dossier très important nous oppose à l'équipe majoritaire. Il concerne l'évolution nécessaire du restaurant scolaire qui se trouve à la maison communale. L'équipe dirigeante souhaite une réhabilitation et une extension de cette structure qui est en service depuis bientôt 30 ans.

Nous tenons à souligner que l'outil a été géré et entretenu de façon remarquable par le personnel communal.

Mais, depuis, les normes ont beaucoup évolué et la restauration de ce local coûterait très cher. C'est la raison pour laquelle nous souhai-

tons que soit envisagée une construction neuve, exclusivement réservée à la restauration scolaire. Une étude de faisabilité a d'ailleurs été confiée à un bureau d'étude spécialisé.

Ce nouveau local permettrait d'attribuer l'espace actuel aux diverses associations qui en ont besoin, car nous savons que dans un délai très court, il ne sera plus possible de diversifier les activités sous un même toit.

Le site d'implantation d'un projet neuf ne poserait pas problème puisque nous disposons d'un espace entre la Halle des Sports et la Maison Communale (d'autres opportunités foncières existent à proximité).

En outre, il ne serait plus possible de proposer les activités traditionnellement accueillies à la Maison Communale.

La construction d'un local neuf permettrait la continuité du service jusqu'au transfert.

Ce projet est, pour nous, le début d'une réflexion d'ensemble sur l'évolution du centre-bourg (équipements publics, déménagement des locaux techniques, réalisation de logements sociaux, création d'une zone de sports et de loisirs...).

**Groupe « Saint-Évarzec pour un avenir solidaire »
représenté par Jérôme GOURMELEN, Laurence LE BEC,
Patrick LE GUYADER, Nathalie DROAL**

tons que soit envisagée une construction neuve, exclusivement réservée à la restauration scolaire. Une étude de faisabilité a d'ailleurs été confiée à un bureau d'étude spécialisé.

Ce nouveau local permettrait d'attribuer l'espace actuel aux diverses associations qui en ont besoin, car nous savons que dans un délai très court, il ne sera plus possible de diversifier les activités sous un même toit. Le site d'implantation d'un projet neuf ne poserait pas problème puisque nous disposons d'un espace entre la Halle des Sports et la Maison Communale (d'autres opportunités foncières existent à proximité).

Un surcoût évident

La restructuration des locaux actuels, comme le veut la majorité, entraînerait une période délicate de plusieurs mois pendant laquelle, la restauration devrait se faire dans des locaux modulables (dont on connaît le coût !).

En outre, il ne serait plus possible de proposer les activités traditionnellement accueillies à la Maison Communale.

La construction d'un local neuf permettrait la continuité du service jusqu'au transfert.

Ce projet est, pour nous, le début d'une réflexion d'ensemble sur l'évolution du centre-bourg (équipements publics, déménagement des locaux techniques, réalisation de logements sociaux, création d'une zone de sports et de loisirs...).

Nous tenons à réaffirmer que notre position au sein du Conseil Municipal se veut totalement constructive et est uniquement guidée par la recherche d'un dynamisme plus affirmé de Saint-Évarzec et du bien-être de tous les Saint-Évarzécois.

Agir pour Demain

Rétrospective 2008 / Sell war-giz

Exposition sur le cinéma



Forum des associations



Le printemps de Clic-Clap



Soirée contes



Fête de la musique

Saint
Evarzec